COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du maire ?

La fin du deuxième mandat du maire Joël Cordier et de son conseil municipal s'achevant en mars 2026, veuillez trouver **un bilan des actions réalisées**

<u>Par ordre chronologique</u>

1er mandat : avril 2014 à 2020

2e mandat : 2020 à mars 2026

2014

- **Voirie** : Vitesse limitée à 30 pour les poids lourds Route des Andelys
- **Administratif** : dématérialisation des documents
- **Bâtiment mairie** : évacuation d'un essaim d'abeilles présent depuis 8 ans dans la cheminée de la mairie

2015

- **Loisirs :** Création d'un comité des fêtes
- **Communication** : diffusion de bulletins communaux
- **Sécurité** : adhésion à Voisins vigilants et solidaires
- **Eglise** : réfection du toit
- **Voirie** : rue de l'église effacement des réseaux (téléphone, électricité)
- **Aire de loisirs :** création

2016

- **Voirie** : Pose panneaux 30 pour limiter vitesse Bosc Allard et Mare Autheuil
- **Communication** : Création site internet
- **Economie** : Mise en place de commandes groupées (par exemple : fuel)
- **Bâtiment mairie** : réparation du toit par la pose d'une corniche

1

- **Voirie** :
  - Arrêté du département pour interdire les poids lourds supérieurs à 19 tonnes sauf desserte locale
  - Travaux côte Aline
- **Infrastructure** : pose d'un 4e abri bus avec écran pour diffuser infos communales
- **Eclairage** : rajout d'un lampadaire chemin du Palis
- **Administratif** : fin élaboration du **PLU**

2

- **Bâtiment mairie** :
  - pose de volets roulants
  - Changement mobilier bureaux du maire et du secrétariat (don d'entreprise)
  - Pente pour handicapés et refonte du perron
  - Nouveau portail pour l'habitation du locataire mairie

- **Sécurité** : pose d'un défibrillateur (un 2e près salle Michel de Decker)
- **Bâtiment mairie** :
  - aménagement de la réserve à l'arrière :
    - Réfection de la toiture
    - Sol béton
- **Communication :** Baie internet : montée en débit

2019 1

- **Voirie** : Modification des zébras devant les abris bus
- **Infrastructure** : Achat d'un véhicule, d'un tracteur avec remorque + divers matériels pour employés communaux
- **Bâtiments communaux** : Pose d'extincteurs

2019 2

- **Eclairage** : Pose de leds pour les lampadaires par souci d'économie d'énergie
- **Bâtiment mairie** : Peinture intérieure
- **Aire de loisirs** :
  - ➢ Création d'un verger conservatoire
  - ➢ clôture côté verger et création parking

2020 1

- **Voirie** : Mise en sécurité de la rue de la mairie et de la rue des Pérelles
- **Voirie** : Réfection du chemin d'Ecouis
- **Mare** : l'opération Mare'Haies avec le département pour la réhabilitation de la mare du Pavillon
- **Eclairage** : lanternes à led route des Andelys

2020 2

- **Aire de loisirs** : clôture côté voisinage et installation de 2 nouveaux jeux
- **Salle Michel de Decker** :
  - Pose de volets et changement porte d'entrée
  - Accès parking PMR
  - Toilettes pour handicapés
  - Changement radiateurs
  - Déplacement grillage
  - Changement mobilier

2021 1

- **Sécurité incendie**
  Pose de 4 bâches
  et rajout de 4 poteaux
- **Communication** : achat panneaux électoraux
- **Cour mairie** :
  Enlèvement portail usagé
- **Infrastructure** : Dalle béton véhicule et bac à verre

2021 2

- **Salle du Tilleul :**
  - Fermeture des préaux avec la création d'un garage à gauche et d'une cuisine à droite ainsi qu'un local pour les employées communales
  - Changement des fenêtres et rajout de volets
  - Réaménagement complet de l'intérieur
- **Espaces détente** :
  implantation de tables forestières (aire de loisirs, devant mairie et église ainsi que mare du Pavillon)

2022 1

- **Cimetière :** création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium

- **Infrastructure** : pose d'une dalle béton au Verdal pour les poubelles

- **Voirie :** déplacement des panneaux entrée et sortie du village route des Andelys en vue de futures chicanes

2022 2

- **Eglise :** Bâtiment communal à la charge de la commune

➢ Grand nettoyage et réaménagement intérieur (bénévolat)

➢ Pose de **chauffage** infrarouge avec coffret électrique

➢ Réparation de **l'escalier de la chaire** (bénévolat)

2022 3

- **Aire de loisirs** :

➢ installation d'un pressoir

➢ Mare : création d'une petite mare sur l'aire de loisirs (mare du pressoir entourée d'un grillage pour la sécurité – bénévolat)

➢ Installation d'un point électrique

2023 1

- **Sécurité** : Vidéoprotection : pose de 14 caméras qui ne visent que le domaine public
- **Voirie** : création d'un **avaloir** rue de la mairie face à l'aire de loisirs
- **Eclairage** : Ajout de cinq lampadaires leds solaires rue des Pérelles et trois rue de la Mairie
- **Communication** : Installation de la fibre
- **Administratif** : Lancement du PLUi

2023 2

Salle Michel de Decker

- Création d'une porte donnant sur l'arrière et terrasse arrière
- Arrachage thuyas et création d'un mur entre la salle et l'habitation qui est à côté
- Dalle béton pour véhicule et infrastructure (bénévolat)
- Fermeture terrasse arrière (bénévolat)
- Changement gouttières

2024

- **Chemin du Palis** : Remise en état par Eure TP et la CDCLA afin que le camion du Sygom puisse ramasser les poubelles
- **Bâtiment mairie** :
  - Restauration porte et marquise (bénévolat)
  - Pose de rambarde sécurité (bénévolat)

2025 1

- **Voirie** :

➢ bordures de trottoir carrefour rue de la mairie et rue de l'église

➢ **Propreté du village :** arrêté du maire pour que les riverains entretiennent le trottoir face à leur habitation

2025 2

- **Chemin du Palis**

Terrassement pour retirer le tas de terre afin de dégager la vue

Avant Après

- **Aire de loisirs** :

➢ nouveau jeu (araignée)

➢ Nouvel accès depuis l'église

➢ Remise en état du terrain de pétanque (bénévolat)

- **Salle du Tilleul :**

➢ engagement de la réfection de la toiture salle + 1 préau

2025 3

L'église

- Remise en état des 3 portes extérieures (prise en charge par l'association CEPA)

- Pose d'un auvent (70 % don de Pierre Garnier et 30 % CEPA grâce aux dons) réalisation de sa couverture offerte par société « Leruste ».

Eclairage

- Leds au Bosc Allard
- Leds à la Mare Autheuil
- Leds rue du Pavillon

- Installation d'un point d'eau sur l'aire de loisirs

Voiries

- Sur route des Andelys aménager les carrefours rue de l'Essart et rue de la Mairie (priorité à droite)
- Ecluses en dur sur route des Andelys en entrée et sortie
- Chemin du Palis :
  - Une couche de concassé
  - Devis bitume, écoulement côté route de l'Essart

Bâtiments Communaux

- Devis couverture garage
- Devis enduit mur mairie côté garage
- Dossier à la Comcom pour un éventuel changement de chaudière en cas de panne

Communication : pour affichage commune

- Achat de vitrines pour :
  - Mairie
  - Eglise/Cimetière
  - Aire de loisirs
  - Mares

Salle Michel de Decker

- Aménager un parking derrière la salle

- **Projet à long terme** création d'un atelier et garage matériel

L'église

projet à long terme : grâce aux dons récoltés par l'association « Culture Environnement et Patrimoine » la mairie aimerait pouvoir faire une convention avec différentes instances du patrimoine pour obtenir des subventions :

- Enduit dans l'entrée et la sacristie
- Réparation des fonts baptismaux
- Réfection de la voûte

1

Le maire est élu parmi les conseillers municipaux. Il exerce à la fois des fonctions en tant que :

1. **Agent exécutif de la collectivité territoriale**

- **Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal** assisté par sa secrétaire.
- Il exerce des pouvoirs de **police administrative**, c'est-à-dire qu'il est chargé "d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la **salubrité publiques**"

Pour le point n° 3, il faut noter que ce temps précieux est impacté par des **sollicitations permanentes** sur des sujets divers comme les animaux égarés et les conflits de voisinage. **Il faut savoir que pour ces derniers problèmes il faut d'abord les traiter entre voisins avant de solliciter la mairie.**

2

2. **Présence à de nombreuses réunions** en particulier avec la communauté de communes et les différentes instances. Le maire doit représenter et véhiculer **une bonne image de marque de son village auprès des instances de l'état** (sénateurs, députés, préfets…) **nullement dans le but de valoriser sa personne ou de faire de la politique mais pour être aidé dans ses demandes et entretenir de bonnes relations.**

3

3. **Les dossiers administratifs** requièrent un investissement permanent. Une connaissance des lois et des règles est nécessaire.
   Certains comme les permis de construire engendrent souvent des conflits. Le maire a dû faire face à des procédures judiciaires représentant un coût dans le budget. Il faut rappeler que la **décision finale concernant le PLUI est actée par la communauté de communes.**

4. Son équipe est également présente lors des actions pour embellir le village telles que le nettoyage des mares qui peuvent se faire grâce au bénévolat de vous les administrés et du travail des employées communales.

Il s'agit de travailler en coopération avec la communauté de communes et si possible avec la participation des habitants bénévoles ce qui permet de ne pas augmenter les impôts car ces derniers ne paient pas tout.

4

Cette tâche est prenante aidée quant aux décisions par des conseillers investis ainsi que de la secrétaire de mairie (cheville ouvrière).

Il faut persévérer dans le **climat conflictuel actuel** où **les administrés ont tendance à ne soumettre que leurs doléances sans aucune participation de leur part à la vie du village et il faut surtout prendre en compte la responsabilité du budget de la commune.**

La totalité des dépenses obligatoires et de loisirs n'est nullement compensée par les impôts. Nous devons solliciter les pouvoirs publics et des privés pour obtenir des subventions ou dons pour finaliser nos projets.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Au regard de ce bilan, des projets à venir et surtout pour éviter que la commune soit contrainte de fusionner avec une autre plus importante où elle ne serait plus maîtresse de ses décisions et de son budget, le maire sortant prépare une liste.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, venez nous rencontrer à la mairie en prenant rendez-vous.

Nous recherchons des personnes motivées qui souhaitent s'investir dans la vie de leur village.

Les disponibilités de chacun seront prises en compte.